SIMULATEUR D'ACCORD LOCAL A 25% - version 5

Nature juridique de la communauté

Communauté de communes, Communauté d'agglomération

SYNTHESE

	0	-	
Population EPCI	12 690	Résultat	
Nombre de sièges			
- droit commun (II à V du L5211-6-1)	37		
- initial (uniquement II à IV du L5211-	34	PROPORTIONNELLE	
- maximal	42		
- en cours	34		
Reste à répartir	8		

Insérer les communes avec leur population municipale, par ordre décroissant de population

Nom de la commune	Population municipale		
VAL-AU-PERCHE	3 716		
CETON	1 792		
BELFORET EN PERCHE	1 672		
BELLEME	1 515		
SAINT GERMAIN DE LA COUDRE	762		
IGE	647		
SAINT MARTIN DU VIEUX BELLEME	585		
SAINT HILAIRE SUR ERRE	528		
APPENAI SOUS BELLEME	271		
CHAPELLE SOUEF (LA)	260		
BELLOU LE TRICHARD	217		
CHEMILLI	198		
SAINT FULGENT DES ORMES	165		
DAME MARIE	154		
POUVRAI	108		
VAUNOISE	100		

Insérer la répartition à tester

Test des différentes conditions

Répartition de droit commun (au titre des II à V du L. 5211-6-1)	Nombre sièges pris en compte pour l'accord local (au titre uniquement des II à IV du L. 5211-6-1)	P=proportionnel / F="forcé à 1"	Ratio initial	Nombre de sièges	Nouveau ratio	Commune ayant plus de la moitié des sièges	Hiérarchie démographique non respectée	Au moins un siège par commune	Condition de l'alinéa l-2-e
1	9	Р	90 %	9	90 %				
	5 4	Р	83 %	4	83 %				
4	4	Р	89 %	4	89 %				
4	4	Р	99 %	4	99 %				
	2	Р	98 %	2	98 %				
	1	Р	58 %	1	58 %				
	1	Р	64 %	1	64 %				
	1	Р	71 %	1	71 %				
	1	F	138 %	1	138 %				
	1	F	144 %	1	144 %				
	1	F	172 %	1	172 %				
	1	F	189 %	1	189 %				
	1	F	226 %	1	226 %				
	1	F	242 %	1	242 %				
	1	F	346 %	1	346 %				
	1	F	373 %	1	373 %				